

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 31 OCTOBRE 2010

Pour l'achat

1 LASURE
BONDEX

8€

REMBOURSÉS*

+

1 TRAITEMENT
XYLOPHENE

20 ANS

Multi
usages

OU

Bois
Extérieurs



8ans OU 12ans

au choix

En bidon de 5L + 20% gratuit



au choix

En bidon de 5L + 20% gratuit

12€

remboursés*

sur 1 lasure

+

1 traitement
au choix

EN
+

XYLOPHENE et BONDEX VOUS OFFRENT 1 ARBRE

Devenez acteur de la reforestation. **Plantez où vous voulez !**

Cochez pour : Burkina Faso Madagascar Ethiopie France*

Les bulletins non cochés ne généreront pas d'achat d'arbre - *Voir conditions du jeu et de l'opération arbre au dos



www.bondex.fr - www.xylophene.fr

*Voir conditions de remboursement au dos.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DE l'offre BONDEX Lasure et XYLOPHENE Traitement

L'offre est valable sur les produits en 5L + 20% mentionnés sur le bulletin. Offre non cummulaire avec une autre offre promotionnelle. Cocher la case correspondant au remboursement demandé (un seul remboursement) :

8€ pour une lasure Bondex (8 ans OU 12 ans)

12€ pour une lasure Bondex (8 ans OU 12 ans) + un traitement Xylophène (Multi-usages OU bois extérieurs)

1 seul remboursement par foyer (même nom, même adresse et/ou même RIB). Le montant remboursé inclus les frais d'envoi.

- Indiquer lisiblement sur papier libre vos nom, prénom et adresse complète.
- Recopier le(s) code barres du (des) produit(s) concerné(s) par l'offre de remboursement.
- Joindre l'original de ce coupon où vous aurez coché le montant de remboursement correspondant à votre achat. Joindre l'original de votre ticket de caisse daté entre le 1er février et le 31 octobre 2010, en entourant le(les) prix du(des) produit(s) acheté(s) et la date d'achat.
- Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.
- Envoyer le tout jusqu'au 5 novembre 2010 inclus (cachet de la poste faisant foi) sous pli suffisamment affranchi à :

OPERATION BOIS et REFORESTATION - Réf. N 822 - Sogec Gestion 91973 Courtaboeuf Cedex

- Offre limitée à la France métropolitaine, Corse Incluse.
- Toute demande illisible, incomplète et/ou non conforme aux conditions ci-dessus sera considérée comme nulle.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant, en écrivant à l'adresse de l'opération. Le fichier ainsi constitué appartient à la Sté DYRUP. Il n'est destiné qu'à l'usage exclusif de la Sté DYRUP et ne sera ni transmis ni cédé à des tiers.



N'oubliez pas de cocher le bulletin pour nous indiquer où vous voulez planter. Dans les pays mentionnés, chaque croix représente 1 ARBRE planté. Seul le programme de reforestation en France nécessite 10 bulletins renvoyés et cochés pour planter 1 ARBRE. En partenariat avec Up2Green Replantation

Description des programmes de reforestation sur www.dyrup.fr et www.up2green.com